

LES PARENTS peuvent conseiller LA FORCE!

▶ Les recommandations du Dr Hayez pour
lutter contre le harcèlement à l'école

▶ Ces derniers temps, on parle beaucoup de harcèlement à l'école. Nous avons interrogé le pédopsychiatre Jean-Yves Hayez sur les manières de lutter contre ce phénomène. Le spécialiste estime notamment que, si cela s'avère nécessaire, l'enfant victime peut avoir recours à la force.

À partir de quand peut-on parler de harcèlement ?

"Selon moi, il est préférable de ne pas trop vite parler de harcèlement. Il faut garder la tête froide par rapport à la vague d'enfants qui viennent raconter leurs malheurs dans les médias depuis environ un mois et demi. Dans les écoles, il y a toujours eu des petites disputes, des conflits, des bagarres entre les enfants. Quand un enfant s'estime lésé par rapport à un ami, il est, par exemple, fréquent qu'il dise

"tu n'es plus mon ami". Pour que des faits correspondent à du harcèlement, il faut qu'ils se répètent durant, je dirais, au moins un mois. Il faut également qu'il y ait vraiment de la cruauté. Le harcèlement, ce sont des gestes insécurisants (enfermer quelqu'un dans les toilettes...) et des paroles méchantes. Le harceleur prend plaisir à faire mal."

Vers quel âge y a-t-il le plus de harcèlement à l'école ?

"En maternelle et primaire, cela existe mais cela reste très rare. C'est en 1^{er} et 2^e humanité que c'est le plus fréquent. Après, cela redevient également plus rare..."

Peut-on agir de manière préventive ?

"Oui, je conseille d'ailleurs aux parents de dire à leurs enfants, dès la maternelle, qu'ils peuvent se défendre par rapport à des comportements inadéquats à leur égard. Je pense qu'il faut d'abord essayer avec la parole, et si cela ne suffit pas, je suis de ceux qui disent que l'on peut utiliser la force pour se défendre. Je suis contre la violence juste dans le but de faire du mal. Mais ici, il s'agirait

pour moi de légitime défense. S'il se défend, l'enfant n'est plus en situation de faiblesse. On aura moins envie de continuer à le harceler. C'est déjà un très bon point. Je suis contre la phrase "Va le dire à madame ou Monsieur". Le ou la prof aura deux versions, ne saura pas toujours que faire."

Lorsque notre enfant est victime de harcèlement, que peut-on faire ?

"Il est très difficile d'agir quand il s'agit d'un cas de harcèlement grave. Quand cela a atteint un certain point, je conseillerais de garder son enfant chez soi et d'assurer soi-même un suivi scolaire ou si c'est possible de le changer d'école. Et parfois, ce type de mesure ne suffit pas. Je pense à un cas d'une adolescente qui avait changé d'école. Sa maman recevait encore des coups de téléphone durant la nuit. Les harceleurs continuaient à mettre la pression. Je conseille, en tout cas, aux parents d'insister sur le fait qu'il est important de leur parler. Ce sont eux qui sont les plus aptes à faire ce qu'il faut pour leur enfant."

Johanne Tinck

Harcelée et menacée à 6 ans

BRUXELLES Lucie (prénom d'emprunt) n'a même pas 7 ans. Elle a été confrontée au harcèlement dans la cour de récréation. Sa maman témoigne. *"Cela s'est passé en deux temps. Tous les jours, dans la voiture, je demande à mes enfants comment s'est passée la journée, dit-elle. Ce jour-là, je n'avais que ma fille aînée, son frère était resté à la garderie. Elle m'a raconté ce qui s'était passé à la récréation."*

Trois petits garçons de sa classe l'ont menacée de mort si elle ne quittait pas son "amoureux". Plus tard, ils l'ont *"ceinturée par-derrière"* et l'ont embrassée sur la bouche, alors qu'elle disait clairement non.

En colère, la maman demande alors des explications à la surveillante et à l'enseignante. Le PMS est intervenu pour faire un "atelier sur le consentement". Les parents des petits garçons ont été convoqués et les enfants punis. La maman en attend plus de l'école. *"Le dossier est toujours en cours, et pour l'instant, nous ne sommes pas pleinement satisfaits. Néanmoins, ils ont réagi vite compte tenu des vacances."* Les petits garçons, qui n'en seraient pas à leur *"premier fait de harcèlement"*, ne se sont pas excusés.

La petite fille a *"un petit peu peur, pour reprendre ses mots, qu'ils recommencent. On lui a dit qu'elle pouvait pousser, frapper, crier pour se défendre si cela se reproduisait. Que se battre n'était pas bien mais que pour se défendre elle avait le droit"*, précise la maman, qui prône une éducation sans violence et compte inscrire sa fille à un sport de défense.

"On a voulu réagir car sinon, ces garçons, à 15 ans, ils feront quoi?", explique la maman, qui ne pensait pas être confrontée si tôt au phénomène du harcèlement. Elle a acheté des ouvrages sur le sujet afin de mieux en parler avec sa fille et le corps enseignant.